REPUBLIQUE RWANDAISE PERMANENCE DU M.R.N.D. B.B.1.055 KIGALI

Kigali, le 23 Novembre 1977 No ...487.../001.007

Militantes, Militants,

Membres de la Commission chargée des questions sociales, culturelles et éducationnelles

Objet:

Réunion ordinaire de la Commission.

Militante, Militant,

sance que la Commission chargée des questions sociales, culturelles J'ai été autorisé de porter à votre connaiset éducationnelles se réunira à la permanence du M.R.N.D. en date du 07 au 09 Décembre 1977 à partir de 9 heures précises.

10. Adoption de l'ordre du jour.
20. Approbation du Procès-verbal du compte rendu de la seconde 1º. Adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour proposé est le suivant: réunion ordinaire en date du 12 Avril 1977. Voir lettre no du grupe de traisif

30. Mise au point final des documents en votre possession suivants: a). Définition de la politique sociale au RWANDA.

b). Définition de la politique culturelle au RWANDA.

c). Définition de la politique rusndaise de l'Education. d). Définition de la politique de la Jeunesse au RWANDA.

4º. Divers.

chargé et comporte des points très importants. Ainsi vous est-il demandé d'approfondir ces documents afin qu'une participation dynamique à la prochaine rencontre puisse nous permettre de faire narvenir au Comité Central du M.R. N.D. Un travail aisé et nositif. dynamique à la prochaine rencontre puisse nous permettre de l'elle parvenir au Comité Central du M.R.N.D. un travail aisé et positif.

nécessité qu'il y a de voir présents tous les Membres de la Je voudrais terminer en insistant sur la

Je vous assure de mon sincère dévouement. Le Président de la Commission chargée des questions sociales, culturelles et éducationnelles du Comité Central du M.R.N.D.

+ Monseigneur NSENGIYUMVA Vincent

en mission

Le Vice-président de la Commission NTIBITURA Bonaventure Lieutenant-Colonel

Copie pour information à : - Son Excellence Monsieur le Président-Fondateur du M.R.N.D.

- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.

- Monsieur le Gestionnaire des Crédits du M.R.N.D.

- Militantes et Militants, Fonctionnaires-Permanents